



Association Professionnelle des Conseillers en Services Financiers
Professional Association of Financial Services Advisors



Association Professionnelle des conseillers en Services Financiers
Professional Association of Financial Services Advisors

Bertrand Larocque, M. Sc., Pl. Fin.
Trésorier

Au mois de mai dernier, je me suis joint au CA de l'APCSF pour avoir l'esprit tranquille.

Dans l'industrie des fonds mutuels depuis plus de 30 ans, j'ai toujours eu pour priorités de travailler pour le bien-être de mes clients et assurer la croissance de mon entreprise. Nous savons tous que cela signifie travailler de longues heures la semaine et réserver du temps les week-ends pour faire de l'administration (temps jugé improductif). Alors, qu'est-ce que je fais là?

Malheureusement, rencontrer mes clients, préparer les dossiers, faire des recommandations, développer mes connaissances, suivre les cours de formation et rencontrer les fournisseurs ne suffisent pas pour avoir l'esprit tranquille.

Pour tous ceux qui ont vécu les transformations de l'industrie sur plus d'une décennie, nous avons assisté à l'introduction de nouvelles règles du jeu de la concurrence qui semblent favoriser toujours davantage le modèle d'affaires des grandes corporations. Les petits entrepreneurs des services financiers que nous sommes, pendant ce temps, s'occupent du bien-être de leurs clients et du développement de leurs connaissances.

Le résultat? Les lois s'écrivent et les règles sont adoptées, sans que nous ayons voix au chapitre, pendant qu'on s'occupe de nos clients! Peut-on blâmer le gouvernement et les organismes de réglementation si notre chaise est laissée vide?

Comme moi, plusieurs d'entre vous avez connu une époque où un conseiller financier avait bonne réputation. **Qu'en est-il advenu aujourd'hui?** Comment est-il possible qu'une poignée d'individus malhonnêtes aient réussi à entacher la réputation de milliers

de conseillers honnêtes et dévoués à leurs clients? J'ai épousé cette carrière précisément parce que j'ai choisi de faire profiter les gens de mes connaissances et de les aider à réussir financièrement. D'autres professionnels, comme les courtiers hypothécaires, conseillent également leurs clients à faire les meilleurs choix et à réduire le coût de leur prêt hypothécaire. Notre travail ne devrait-il pas susciter l'admiration?

À mes débuts en 1985, l'industrie des fonds mutuels comptait 25 milliards \$ d'actifs. Elle en compte aujourd'hui plus de 1 250 milliards! **Qui a bâti cette industrie?** Qui a informé le grand public qu'il lui était possible de profiter d'une expertise professionnelle pour faire fructifier ses épargnes? Ce sont de petits entrepreneurs en services financiers qui ont fait le travail! Mais ils n'ont pas voix au chapitre!

Qui a bâti l'industrie de l'assurance? Qui s'assure que les familles sont correctement protégées en cas de décès, de maladie, d'invalidité ou contre une avarie? Ce sont encore les petits entrepreneurs des services financiers qui ont été à la base du développement de l'industrie des assurances. Pourtant, on assiste depuis quelques années au développement d'une distribution parallèle à la « Uber » où les produits d'assurance sont vendus sans conseils, sans qu'une réglementation assure une protection adéquate du public. Pendant ce temps, les conseillers eux n'ont pas voix au chapitre!

Ai-je l'esprit tranquille? Ma réponse est NON!

Alors qu'est-ce qu'on fait maintenant?

J'ai été membre du Regroupement Indépendant des Conseillers de l'Industrie Financière du Québec (RICIFQ) fondé il y a 10 ans, qui est devenue en 2015 l'Association Professionnelle des Conseillers en Services Financiers (APCSF). Puis, j'ai laissé tomber, pour m'occuper de mes clients et de mes affaires!

Au mois de mai dernier, au Congrès de l'APCSF, j'ai vu une équipe dynamique, entreprenante et compétente qui se démène avec les moyens du bord pour défendre nos intérêts, nous les petits entrepreneurs en services financiers. Un budget modeste, un membership en progression, une cause pour laquelle je ne pouvais pas rester insensible.

Et là je me suis dit, que l'APCSF était la réponse dont j'avais besoin pour exercer ma profession de conseiller financier en toute tranquillité d'esprit. Voilà toute l'histoire qui m'a conduit à accepter le poste de trésorier à l'APCSF.

Fondé par des conseillers pour les conseillers, **l'APCSF est LE syndicat professionnel reconnu pour la défense des intérêts de 12 000 conseillers en services financiers autonomes.** Il est temps de parler d'une seule voix, de se regrouper et d'être représenté auprès des instances gouvernementales et réglementaires.

L'APCSF dispose actuellement de l'appui de 400 membres actifs qui versent une cotisation annuelle de 150\$. L'APCSF ne peut compter que sur elle-même, elle ne reçoit pas d'aide financière. L'APCSF a déposé des mémoires auprès du Ministre des Finances du Québec et de l'Autorité des Marchés Financiers, en vue des modifications prochaines de la Loi 188 sur la distribution des produits et services financiers (LDPSF). L'APCSF agit également à titre de lobbyiste officiel, enregistré auprès du Gouvernement du Québec. L'APCSF travaille pour préserver les intérêts des conseillers, comme vous et moi.

Cette année, nous avons rendez-vous avec la refonte de la loi 188 (LDPSF). L'occasion est unique; la nouvelle loi conditionnera les règles de fonctionnement de notre industrie pour de nombreuses années à venir.

En joignant l'APCSF, je me suis invité à ce rendez-vous pour assurer l'avenir de ma profession et pour le mieux-être de mes clients.

Invitez-vous également à ce rendez-vous unique, qui aura des répercussions majeures sur votre pratique pour de nombreuses années à venir.

Comme moi, joignez l'APCSF et apportez votre support financier en devenant membre, ou en invitant des collègues à devenir membre. Soutenir l'APCSF, c'est la meilleure façon d'apporter votre contribution pour la protection des intérêts de tous les entrepreneurs en services financiers, comme vous et moi.

Cordialement.



Association Professionnelle des Conseillers en Services Financiers
Professional Association of Financial Services Advisors

Bertrand Larocque, M. Sc., Pl. Fin.

Trésorier

404-1600, boul. Henri-Bourassa Ouest

Montréal, Qc H3M 3E2

Tél. : 514 462-9231, poste 268

Fax : 514 335-9932

blarocque@sfl.qc.ca

www.apcsf.ca